

Élections des Administrateurs représentant les salariés au Conseil d'Administration de **GDF SUEZ** le 18 décembre 2008

Vote par correspondance

COLLÈGE CADRES INGENIEURS ET ASSIMILÉS

Dès le 26 novembre 2008 vous voterez pour les trois représentants des salariés au Conseil d'Administration. Ce vote se déroulera sur deux collèges. Vous allez élire un salarié « cadre et assimilé » et deux salariés « autres salariés ». Si le représentant des salariés cadre n'est pas élu au premier tour, un second tour se déroulera le 20 janvier 2009.

Vous pourrez voter par correspondance à partir du 26 novembre, le matériel de vote vous parviendra par courrier à votre domicile !

***VOTER FO LE 18 DÉCEMBRE
C'EST FAIRE UN CHOIX, C'EST
OPTIMISER LA PRATIQUE D'UN
MANAGEMENT SOCIAL TOURNÉ
VERS L'AVENIR !***

**VOS CANDIDATS
COLLEGE CADRES
INGENIEURS ET
ASSIMILES**



Philippe PRAT

Opérateur commun GrDF

GDF SUEZ



Remplaçant

Jean-Pierre VALLERY

Branche Energie France

GDF SUEZ

***N'oubliez pas
voter FO par correspondance
à partir du
26 novembre 2008***

Élections des administrateurs cadres représentants des salariés GDF SUEZ au Conseil d'Administration le 18 décembre 2008.



LE RÔLE DE L'ADMINISTRATEUR

Notre compétence, notre présence depuis des années ainsi que **notre expérience** au sein du conseil ne sont plus à démontrer.

Nous avons largement porté les positions des salariés et en particulier au moment de la fusion.

Nous avons dénoncé la **trop forte financiarisation des Entreprises** et avons annoncé, dès le début 2008, le risque boursier.

A la publication des résultats financiers, nos représentants au Conseil d'Administration ont systématiquement demandé un juste **retour des bénéfices vers les salariés** et non aux seuls bénéfices des actionnaires des fonds spéculatifs.

Nous avons également interpellé le top management sur les contraintes fortes, le **stress et la pression** auxquels est confronté quotidiennement l'encadrement.

Nous œuvrons au respect des dispositions EGA-PRO.

A travail égal salaire égal !

Financer des investissements industriels porteurs **pour les générations futures**, c'est de la responsabilité des élus au Conseil d'Administration.

Veiller au respect des engagements en matière de développement durable et du **bilan Carbone des entreprises**, c'est de la responsabilité des élus au Conseil d'administration.

Exiger un management social, c'est de la responsabilité des élus au Conseil d'Administration.

Assurer aux salariés un traitement responsable et social en matière de salaires et carrières, c'est de la responsabilité des élus au Conseil d'Administration.

Prendre des décisions dans l'intérêt de l'entreprise et pas des seuls intérêts privés, c'est de la responsabilité des élus.

Défendre les intérêts des filiales (ELYO, COFATHEC, CNR, SAVELYS....) et de leurs salariés dans **les restructurations à venir**, c'est de la responsabilité des élus au Conseil d'Administration.

VOUS VOTEREZ FO POUR :

Nos valeurs, Vos revendications, Vos attentes,
que nous porterons au Conseil d'Administration

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION C'EST QUOI ?

Sa composition :

Le conseil est constitué de vingt quatre membres, dont :

- 13 administrateurs élus par l'assemblée générale,
- 7 administrateurs représentants de l'Etat nommés par arrêté,
- 4 administrateurs salariés où seuls 3 représentants sont élus par les salariés dont 1 pour le collège cadre.
 - 1 représentant les actionnaires salariés

Ses missions :

Parmi ses missions le Conseil d'Administration, dûment constitué, décide de la stratégie du groupe concernant ses développements industriels et ses choix financiers.

Il décide également d'éventuelles fusions ou acquisitions, de la rémunération des dirigeants du groupe, du versement des dividendes aux actionnaires et de leurs montants.